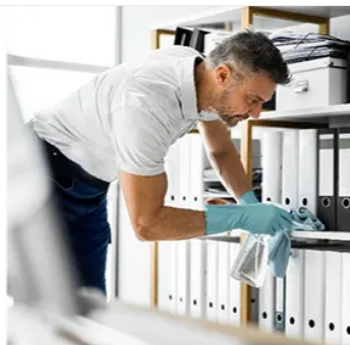


Faire carrière au Collège de Rimouski



Électricienne ou électricien, classe principale (S-2025-14-2)

Collège de Rimouski

📍 Rimouski, Québec

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 21 mai 2025

📅 Expire à l'interne le : 21 mai 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Le Collège de Rimouski est actuellement à la recherche d'une électricienne ou d'un électricien, classe principale.

Joignez-vous à une équipe humaine, engagée et innovante !

- **Établissement d'enseignement** : Cégep de Rimouski
- **Direction/service** : Terrains et bâtiments
- **Nom du supérieur immédiat** : Gill Blais
- **Statut de l'emploi** : Permanent temps complet
- **Horaires de travail** : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h45
- **Taux horaire** : 31,93 \$ (prime de rétention 15 %)
- **Début de l'affichage** : 2025-05-07
- **Fin d'affichage** : 2025-05-21

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assumer la responsabilité de travaux d'électricité et à accomplir les tâches les plus complexes.

Quelques attributions caractéristiques

La personne de cette classe d'emploi accomplit généralement les mêmes tâches que l'électricienne ou l'électricien, ses qualifications lui permettant toutefois de les effectuer avec plus d'autonomie et d'accomplir les travaux les plus complexes.

Elle peut participer à l'élaboration de certains projets et assumer en partie ou en totalité la responsabilité des travaux de réfection, de modification ou de réparation des installations électriques. À cet égard, elle lit les plans, vérifie les spécifications des travaux à effectuer, réalise ces travaux ou, s'ils sont donnés à contrat, les surveille à l'aide du cahier des charges.

Elle remplit tous les registres requis et en assure la mise à jour. Elle voit à ce que les lieux et les équipements soient sécuritaires.

Elle vérifie le matériel disponible et, s'il y a lieu, remplit les bons de commande pour obtenir le matériel nécessaire à ses travaux.

Elle peut être appelée à coordonner le travail des électriciennes ou électriciens et du personnel de soutien qui lui est assigné.

Elle peut être appelée à utiliser les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Exécuter des travaux d'installation, de réfection ou de réparation électrique en respectant les normes en vigueur;

Entrée en fonction :



2 juin 2025

Type d'emploi :



Permanent / Temps plein

Quarts de travail :



Jour

Heures de travail :



38,75 h/sem.

Emplacement



Sur les lieux du travail

Salaire :



31,93 \$ CAD Taux horaire

Syndiqué :



Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

Effectuer les entretiens préventifs et correctifs sur les installations électriques;

Maintenir à jour un registre technique des installations électriques;

Relever et corriger toutes déficiences électriques;

Travailler en étroite collaboration avec les techniciennes et techniciens en mécanique du bâtiment, les mécaniciennes et mécaniciens de machines fixes, les ouvrières certifiées et ouvriers certifiés d'entretiens ainsi que différentes personnes de différents services;

Effectuer des recherches techniques pour des matériaux, pièces de remplacement et travaux particuliers, lorsque requis;

Faire le suivi de l'inventaire et s'assurer d'effectuer les demandes d'achat lorsque requis

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

EXIGENCES

Qualifications requises

Un certificat de qualification valide en électricité délivré en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., chapitre F-5, r.1) par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et satisfaire aux exigences de la Régie du bâtiment pour agir à titre de répondant du collège, constructeur propriétaire en électricité (sous catégorie 16).

Ou

Un certificat valide de compétence-compagnon d'électricienne ou d'électricien délivré en vertu de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., chapitre R-20) et satisfaire aux exigences de la Régie du bâtiment pour agir à titre de répondant du collège, constructeur propriétaire en électricité (sous catégorie 16).

Ou

S'engager à suivre les formations requises afin d'agir à titre de répondant du collège, Constructeur propriétaire en électricité (sous catégorie 16), dans un délais raisonnable entendu avec le service lors de l'embauche.

Tests requis

En complément d'une entrevue, les exigences particulières seront mesurées à l'aide de tests, notamment de français écrit et psychométriques. L'obtention de l'emploi sera conditionnelle à la réussite de ceux-ci.

Le Collège de Rimouski souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi en vigueur et invite les femmes, les personnes en situation d'handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature. Les personnes en situation d'handicap ayant besoin d'un accommodement durant le processus de candidature peuvent en faire la demande par courriel à l'adresse rh@cegep-rimouski.qc.ca.

AVANTAGES



Accueil et mentorat pour les nouvelles personnes embauchées



Programme d'aide, prévention et promotion des saines habitudes de vie



Esprit de collégialité, projets d'équipe, respect des pairs et des idées



Salle de conditionnement physique, gymnases et midis-forme



Nombreuses possibilités de développement professionnel



Emplois diversifiés et de qualité



Mesures de conciliation travail et vie personnelle



Mission éducative orientée vers la qualité et l'innovation